



Appel à porteurs de projets Microferme maraîchère

Nointel –Oise

Vous souhaitez vous installer sur une microferme maraîchère à moins d'une heure de Paris ? Cette offre est pour vous !

La SCI familiale Magnier-Frique souhaite redonner vie à une maison de village et les terrains qui l'entourent en proposant un projet alliant divers aspects sociaux : résidence d'accueil pour personnes isolées en situation de handicap, activité associatives, et installation d'agriculteurs. Un terrain de 1 ha partiellement arboré dont 3500 m² tout à fait dégagés est mise à disposition de projet de microferme en maraîchage, d'autres surface seront accessibles progressivement : une parcelle attenante de 1.9 ha pourra être récupérée quand le bail en cours arrivera à terme (novembre 2023).

Le projet peut être réfléchi sur plusieurs phases : installation du maraichage sur petite surface, réhabilitation par la SCI de la maison en chambres d'hôtes, création d'une table d'hôtes, agrandissement de la production pour alimenter la restauration collective grâce aux parcelles attenantes ou arrivées de nouveaux producteurs... D'autres petites surfaces sont récupérables sur la commune.

Le site actuel est adapté pour un projet de maraîchage biointensif, petite arboriculture biologique et de poules pondeuses dans les espaces très arborés. Des animations autour de la permaculture pourraient être réalisées sur les espaces qui ne pourront pas être cultivés en planches.



Terrains : rouge = 1 ha projet initial, bleu = 1.9 ha d'extension possible fin 2023



Maison côté rue, vue du jardin

« La SCI Magnier est une société familiale visant à permettre aux personnes en situation de handicap et âgées ne voulant plus rester seules ainsi qu'aux accidentés de la vie de se développer, d'échanger et de reprendre confiance en eux ainsi que de permettre aux étudiants de se former, de développer des projets, de rencontrer d'autres personnes de pouvoir échanger et de prendre conscience. La vraie vie intergénérationnelle! » - Vincent Magnier, gérant de la SCI

Conditions :

- **Foncier** : terrain de 1 ha en pente douce, la SCI Magnier Frique proposera un bail rural à la structure d'exploitation de la Ferme du Clos Ment
- **Bâtiments agricoles** : grange de 14 X 7 m sur deux niveaux disponible mais à aménager et réhabiliter (participation de la SCI)
- **Logement** : disponibles mais à aménager et réhabiliter / volonté de créer des chalets sur le site (participation de la SCI)

Aspects juridiques : La SCI Magnier Frique propose de monter une structure d'exploitation (à définir) dans laquelle elle pourra apporter le foncier et une partie des investissements pour permettre le démarrage du projet (bâtiments, irrigation, matériel), en fonction des capacités d'investissement du porteur de projet et de l'éligibilité aux aides ou subventions spécifiques. Le porteur de projet sera exploitant (ou associé-exploitant) et relèvera donc du régime des non-salariés agricoles.

C'est donc bien un porteur de projet à l'installation qui est recherché et non un salarié agricole.

Prérequis : Avoir une formation agricole (capacité agricole) et des expériences pratiques diverses en maraîchage ; le BPREA est un atout, de même qu'avoir entamé le parcours installation de la chambre d'agriculture. Etre familier avec la permaculture, le maraîchage sur sol vivant, l'agriculture biologique de conservation et l'agroforesterie.

Merci d'envoyer vos manifestations d'intérêt (CV et descriptif du projet d'installation) et toute question à l'adresse suivante : eline@fermesdavenir.org



Aperçu de la cour avec grange



Aperçu du terrain à exploiter en maraîchage